

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnances du 5 décembre 1902, M. le Marquis Antoine Carrega a été nommé Consul Général de la Principauté à Gênes (Italie), en remplacement de M. le Commandeur Jérôme Rossi, décédé;

M. Jacques Rossi a été nommé Vice-Consul de la Principauté à Gênes, en remplacement de M. Rodolphe Baldini, décédé;

M. le Comte Joseph Caccia Dominioni a été nommé Consul de la Principauté à Milan, en remplacement de M. le Marquis Cavriani, décédé;

M. Corrado-Medina a été nommé Chancelier du Consulat Général de la Principauté à Gênes, en remplacement de M. Jacques Rossi, nommé Vice-Consul;

M. Georges Floquet, Attaché à la Chancellerie de la Légation de Son Altesse Sérénissime à Rome, a été nommé Chancelier de ladite Légation.

L'executur a été accordé à MM. le Marquis Carrega, Consul Général de la Principauté à Gênes; Jacques Rossi, Vice-Consul de la Principauté à Gênes; le Comte Caccia Dominioni, Consul de la Principauté à Milan.

Par Ordonnance du 3 mars 1903, M. Jean-Antoine Chavanne, soliste à l'orchestre de Monte Carlo, est autorisé à accepter et à porter les palmes d'Officier d'Académie, qui lui ont été conférées par S. Exc. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de la République Française.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

Le centenaire de Berlioz vient d'être magnifiquement fêté dans la Principauté.

Il appartenait, en effet, à ce pays, où les admirables œuvres symphoniques de ce grand Maître sont depuis si longtemps inscrites au répertoire des Concerts Classiques, et où, pour la première fois, a été monté, avec l'éclat de mise en scène et d'interprétation qu'il comporte, son chef-d'œuvre lyrique, *la Damnation de Faust*, il appartenait, disons-nous, à ce pays de célébrer par un hommage public la gloire centenaire de l'illustre compositeur français.

Sous le haut patronage et en présence de S. A. S. le Prince Albert, cet hommage a été solennellement rendu et sera perpétué par le beau monument commémoratif qui se dresse désormais au milieu de l'hémicycle de la terrasse du Casino de Monte Carlo, à quelques mètres à peine de la salle de théâtre où Berlioz a recueilli et recueillera encore fréquemment les bravos d'un public enthousiaste comprenant l'élite intellectuelle du monde entier.

Donc, samedi à 2 heures et demie, a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncée, la cérémonie d'inauguration du monument. Les abords en avaient été aménagés, pavés et décorés avec autant de luxe que de bon goût. Tout autour du buste et du piédestal, que cachait un voile blanc, un parterre de fleurs avait été disposé; sur le côté, une tribune richement drapée était réservée à Son Altesse Sérénissime et aux personnages invités par Elle; en face se trouvaient les chaises pour les fonctionnaires et les invités; enfin, un peu plus loin, une estrade était occupée par l'orchestre, placé sous la direction de M. Léon Jehin. Toute l'enceinte était entourée de mâts vénitiens, au sommet desquels flottaient des étendards blancs et rouges; des trophées de drapeaux français et monégasques et des guirlandes de feuillage fleuri, reliant les mâts, complétaient cette coquette ornementation.

A deux heures et demie précises, S. A. S. le Prince Albert arrive, et avec les personnes de Sa suite se dirige vers la tribune, aux accents de l'*Hymne monégasque* exécuté par l'orchestre. Nous notons, autour de Son Altesse Sérénissime, la présence de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Radolin; de M. et M^{me} Massenet; de M. Combarieu, directeur du Cabinet de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France; de M. Rivet, député de l'Isère; de M. Stéphane Jay, maire de Grenoble, et M. de Béylié, président du Tribunal de Commerce de Grenoble, tous deux délégués par cette ville. La famille de Berlioz est représentée par la nièce de l'illustre compositeur, M^{me} veuve Chappot, avec ses deux fils, et par deux cousins, M. et M^{me} Michal-Ladichère. M. le comte Balny d'Avricourt et les plus hautes autorités locales, ainsi que M^{me} la baronne de Suttner, M. et M^{me} Camille Blanc, et M. le Consul de France à Monaco ont été également priés de prendre place autour de Son Altesse Sérénissime. Derrière eux, dans la tribune, se trouvaient les personnes de la Maison princière, les artistes qui ont collaboré au monument, et les membres du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer.

Aux chaises réservées, étaient présents avec leurs familles: les fonctionnaires, un grand nombre de notabilités de la région, et les représentants de la presse française et étrangère, venus en grand nombre pour assister à cette solennité.

Après l'audition de l'*Hymne monégasque*, on se rassied, et M. Combarieu, délégué du Gouvernement français, montant le premier à la petite tribune placée entre le monument et l'estrade d'honneur, prononce l'éloquent discours suivant:

MONSEIGNEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

Appelé à représenter ici M. le Ministre de l'Instruction publique qui devait prendre la parole, dans cette cérémonie, au nom du Gouvernement français, je dois d'abord offrir un remerciement cordial et respectueux au Prince ami, des Beaux-Arts autant que des Sciences, qui, en organisant une fête pour le centenaire de notre cher et grand Berlioz, a montré une fois de plus Son affection pour la France et pour les grands hommes qui l'ont illustrée. Qu'il daigne agréer, après tant d'autres, ce nouvel hommage d'une gratitude sincère pour le zèle

éclairé avec lequel Il veut bien contribuer à l'entretien d'un tel culte.

Berlioz sera loué comme il convient; nous sommes particulièrement heureux de voir ici M. Massenet, non seulement parce qu'il était l'homme le plus compétent pour traiter un tel sujet, mais aussi parce qu'entre lui et Berlioz il y a comme un lien de famille artistique, et parce que c'est un peu la voix du sang qui parle chez le premier, quand il rend au second une sorte d'hommage fraternel. Quel parallèle on aimerait à établir entre ces deux compositeurs, qui nous sont également chers et qu'on aime à se représenter sur la même ligne, dans la même perspective de l'histoire! L'un — c'est l'auteur de *Manon*, de *Werther* et de tant d'autres chefs-d'œuvre — a montré au théâtre une supériorité incontestée; l'autre a surtout fait preuve de maîtrise dans la symphonie à programme. Tous deux ont chanté ce qu'il y a de plus brillant et de plus séduisant dans la vie, tous deux ont été des coloristes chauds et voluptueux, à la manière de Titien!... Mais je n'insiste pas. Je me borne à dire que voir un Massenet louer un Berlioz est un spectacle à la fois touchant et unique, et qu'il est inévitable que la plupart des choses que je vais dire de Berlioz s'appliquent, dans votre esprit, à M. Massenet.

... Un des plus grands penseurs de l'antiquité a dit que l'homme devait rechercher la vérité « avec toute son âme ». Cette règle, appliquée au philosophe et au savant en marche pour la conquête du vrai, semble surtout s'adresser à l'artiste en marche vers la réalisation du beau. Or, le premier musicien français qui l'ait appliquée dans le domaine de la symphonie, c'est Berlioz. Il a vu dans la musique autre chose que le plus délicat des arts de société, selon la conception de notre XVIII^e siècle; il en a fait l'expression totale, sincère et frémissante d'une personnalité. Dans chacun de ses poèmes, dans *Harold en Italie*, dans la *Symphonie Fantastique*, dans *Roméo et Juliette*, dans la *Damnation*, il a mis la passion vraie, les rêves énormes et tragiques, les révoltes, la mélancolie, la tendresse infinie d'un cœur qu'il a comparé, en une lettre intime, à une forêt embrasée sur laquelle vient souffler l'ouragan, et où l'incendie n'est jamais définitivement éteint. « ... *Episode de la vie d'un artiste* », écrivait-il, avec une sorte de pudeur inquiète, au frontispice d'une de ses œuvres les plus célèbres; on sait ce qui se cachait de douloureux sous ces vagues indications! Oui, c'est avec toute son âme, — génie spécial de musicien, sensibilité suraiguë, imagination inclassable — c'est avec son cœur, sa chair et son sang, que Berlioz a été compositeur. Il a été récompensé de sa sincérité comme tous les grands artistes, en ce sens qu'à force de s'exprimer soi-même avec profondeur, il est arrivé à exprimer l'humanité. Et comme l'humanité n'est pas seulement capable de sentiment et de pensée, mais reflète en elle la brillante figure du monde, Berlioz a été aussi le premier de nos musiciens vraiment coloristes; il a créé la palette instrumentale... En a-t-il abusé? Est-il vrai qu'il lui arriva d'être incorrect et peu ordonné? Faut-il l'absoudre du crime d'avoir placé dans certaines pages de ses partitions des bases qu'est obligée de désavouer la grammaire classique? Eut-il tort ou raison de mélanger parfois les timbres les plus étonnés de se trouver ensemble? Son art est-il de la catégorie la plus haute? Le moment serait mal choisi pour examiner de telles questions. Ce qu'on peut affirmer, c'est que par son intense personnalité, par l'éclat de son coloris, comme par certaines hardiesses de composition, Berlioz — qu'on pourrait appeler la *romantique par excellence* — a été pour la musique ce que Delacroix fut pour la peinture, ce que Byron et Hugo furent pour la poésie. C'est un génie sincère de la famille des flamboyants.

Précisément parce qu'il identifia son art avec sa vie la plus personnelle, et consuma la pénétration de la musique par l'humanité, un tel artiste fut malheureux. Il souffrit beaucoup. Ses pires ennemis furent en lui plus souvent encore que hors de lui. Mais voici une heure de réparation où s'effacent les souvenirs pénibles. Il n'est pas vrai qu'ici bas, selon le mot du poète,

Tout s'écroule en chimère ou se fond en sanglots.

La figure volontaire, nerveuse et un peu convulsée du pauvre grand homme s'éclaire aujourd'hui d'un rayon d'apothéose. Autour de sa statue, pour célébrer une gloire qui grandit avec le temps, tout prend un air de fête; on dirait, comme Faust, que le vieil hiver a fait place au printemps et que la nature s'est rajeunie, si dans cet Eden où nous sommes la nature n'était pas toujours jeune et le printemps éternel; au-dessus d'une assemblée d'élite, pour répondre à l'appel d'un Prince, semble battre des ailes un génie de Victoire qui, du doigt, montre une admirable statue et qui proclame au monde l'immortalité de Berlioz!

Après les applaudissements qui saluent ces derniers mots, M. Massenet monte, à son tour, à la tribune où son apparition soulève une chaleureuse ovation. Le silence s'étant rétabli, l'éminent compositeur, parlant au nom de l'Institut de France, prononce ce magnifique éloge de Berlioz :

MONSIEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

C'est le propre du génie d'être de tous les pays.

A ce titre, Berlioz est partout chez lui; il est le citoyen de l'entière humanité.

Et pourtant, il passa, dans la vie, sans joie et sans enchantement. On peut dire que sa gloire présente est faite de ses douleurs passées. Incompris, il ne connut guère que des amertumes. On ne vit pas la flamme de cette énergique figure d'artiste, on ne fut pas ébloui de l'aurole qui la couronnait déjà.

N'est-ce donc pas une merveille singulière de voir cet homme, qui avait de son vivant l'apparence d'un vaincu, créature malheureuse et tourmentée, chercheur d'un idéal qui toujours semblait se dérober, pionnier d'art halletant et de soif inapaisée, musicien de misère souvent lapidé, se redresser tout à coup après sa mort, ramasser les pierres qu'on lui jetait pour s'en faire un piédestal et dominer tout un monde!

C'est que sous cette enveloppe de lutteur acharné et succombant à la peine brûlait une âme ardente de créateur, de ces âmes qui vivifient tout autour d'elles, qui apportent à chacun un peu de leur lumière, de leurs hautes aspirations, âmes généreuses qui ne s'élèvent pas seules, mais qui élèvent en même temps les âmes des autres hommes.

Nous devons tous à Berlioz la reconnaissance qu'on doit à un bienfaiteur, à un dispensateur de grâce et de beauté.

Autour de ce groupe d'art, qui nous apparaît presque dans sa pure et sainte blancheur comme un monument expiatoire, nous voici réunis non seulement dans un sentiment de même admiration, mais encore avec la ferveur pieuse de pécheurs repentants.

Le voilà donc sur son rocher, à Monte Carlo, le Prométhée musicien, l'Orphée nouveau qui fut déchiré par la plume des Ménades. Mais le rocher est ici couvert de roses; l'aigle dévorant s'en est enfui pour toujours. Berlioz y connaîtra l'apothéose, le repos qu'il chercha vainement dans la vie. La mort, c'est l'apaisement, et cet autel, de marbre, c'est la déification.

S'il pouvait vivre encore, qu'il serait heureux de ce pays d'enchantement qui l'entoure et comme il y trouverait ses rêves épanouis.

Le long de ces pentes fleuries qui montent en serpentant vers le ciel, son esprit d'illusion croirait voir la Vierge avec Jésus gravissant la rude montagne pour se diriger vers Bethléem.

Voici les palmiers qui abritèrent l'enfance du Christ.

Contraste saisissant, n'est-il pas, sur ces mêmes côtes souvent rugueuses de la Turbie, des coins désolés, des pierres arides, des chaos terrifiants, où dans la nuit noire on croirait suivre la "Course à l'abîme", la chevauchée sinistre de Faust et de Méphistophélès.

Mais, en redescendant vers la rive, sous ces berceaux, dans ces allées mystérieuses, on pourrait entendre les soupirs de Roméo promenant sa tristesse. La "Fête chez Capulet" n'est pas loin; j'en entends souvent les fanfares joyeuses et les orchestres impétueux.

Ne croyez-vous pas aussi que les ombres d'Enée et de Didon aimeraient à errer sous ces voûtes de verdure épaisse et parfumée, et à chanter leur amour au bord des flots, murmurant, dans la chaude volupté d'une nuit d'été, sous les lueurs blanches des étoiles?

Il dormira ainsi dans son rêve jusqu'au jour du jugement dernier, où les trompettes fulgurantes de son *Requiem* grandiose viendront le réveiller, en ranimant ce marbre pour en tirer son âme glorieuse.

Ainsi donc, et jusque là, cet agité dans la vie aura pu contempler le calme de cette mer clémente; ce pauvre verra dans les airs comme des ruissellements d'or; ce cœur ulcéré sentira monter jusqu'à lui en un baume l'odeur des lis et des jasmins.

Où! c'était bien ici sa terre d'élection, celle où l'on devait faire à son œuvre maîtresse, la *Damnation*, un si enthousiaste accueil, en animant encore davantage les personnages, en les transportant sur la scène, en les entourant du prestige des costumes et des décors merveilleux que le Prince de Monaco a voulu pour cette adaptation, qui est Son œuvre et qu'il a maintenue malgré les attaques des malveillants.

Combien Son Altesse est récompensée aujourd'hui en voyant que l'Italie et l'Allemagne, ces deux patries de la musique et de la poésie, ont suivi Son impulsion et triomphent avec Ses idées.

Tournons-nous donc à présent vers le Prince magnanime auquel Berlioz a dû cette rosée bienfaisante, remercions ce Prince de la science, qui est aussi le protecteur des arts.

En cette terre qui semble un paradis, si chaude et si colorée, en ce jardin des Hespérides qu'aucun dragon jaloux ne garde, dans ces transparences et dans ces clartés, il nous apparaît en vérité comme le Roi du Soleil.

De longs bravos accueillent ces belles paroles, et en regagnant sa place, M. Massenet est vivement félicité par les personnalités qui l'entourent. M. Rivet, député de l'Isère, lui succède à la tribune et s'exprime ainsi :

Comme représentant de la province qui a vu naître Berlioz, j'ai le devoir d'apporter à Votre Altesse, au nom du Dauphiné, l'hommage de nos remerciements pour la généreuse pensée que Vous avez eue de glorifier notre illustre compatriote.

Certes, Berlioz appartient à la France tout entière, bien plus, il appartient au monde, mais à nous, Dauphinois, il nous semble qu'il est un peu plus *notre*. Quelques rayons de sa grande gloire sont tombés sur le petit coin de terre où il est né, et nous revendiquons avec une sorte de fierté jalouse cet homme de notre race et de notre terroir. Nous l'aimons comme si nous étions de sa famille. Nous souffrons au souvenir de ses déboires et de ses luttes, et nous aurions voulu vivre de son temps pour le défendre et le soutenir de notre admiration.

Oh! ce monument superbe, que Berlioz doit à votre munificence, nous inspire des réflexions à la fois douces et mélancoliques : douces, parce qu'il est consolant de voir que tôt ou tard la justice est enfin rendue; mélancoliques, parce qu'on se demande si pour être après sa mort taillé dans le marbre ou coulé en bronze, il faudra toujours que, durant sa vie, l'homme passe par le feu des critiques, des injustices, des épreuves et des douleurs.

Mais ne songeons qu'à ce qui est consolant, ne songeons qu'à l'éclat de cette fête!

Quel triomphe d'avoir entendu Massenet, ce maître de la caresse et du charme pénétrant, de la tendresse et de la passion, glorifier le novateur, le maître de la fougue et de la couleur.

Nous sommes heureux que l'éloquent représentant du ministre des Beaux-Arts de France soit venu saluer la mémoire de Berlioz.

Et nous avons cette grande joie de voir, dans cette oasis délicieuse, sur cette terre latine, un Prince renouant les traditions de Mécène et des Médicis, favoriser toutes les manifestations de la Beauté. C'est une joie de voir l'esprit précis du Savant ne point dédaigner l'œuvre d'imagination ou de rêve, et la Science aimer et protéger les arts.

Nous ne pouvons oublier que c'est vous, Prince, qui avez le premier donné l'hospitalité à l'œuvre capitale du grand musicien méconnu, et qui avez pour ainsi dire imposé au monde l'admiration du chef-d'œuvre que nous entendrons ce soir.

Aussi, Messieurs, par ma voix, le Dauphiné vous remercie profondément de nous avoir donné en cette journée, dans la lumière et dans les fleurs, dans le soleil et dans l'azur, cette magnifique apothéose du génie.

On applaudit l'éloquent député, après lequel M. Stéphane Jay, maire de Grenoble, clot la série des discours par l'allocution suivante :

Mon ami, M. Rivet, député de l'Isère, vient, avec sa parole chaude et vibrante, d'exprimer les sentiments de tous les Dauphinois pour la mémoire de Berlioz.

Je n'aurais pas à y revenir si je n'avais le devoir strict, comme maire de la ville de Grenoble, de m'associer, par une affirmation hautement proclamée, à ce qui vient d'être dit.

Je dépose aux pieds de ce beau monument l'hommage de la population grenobloise pour le grand génie dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire.

J'adresse très respectueusement, en mon nom et au nom de mes concitoyens, à Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco l'expression de notre profonde gratitude pour l'hommage qu'il rend avec tant de générosité à la mémoire d'un des plus illustres enfants du Dauphiné, et pour l'attention délicate qu'il a eue d'inviter les représentants de la ville de Grenoble à prendre part à une manifestation qui répond si particulièrement à leur sentiment.

La ville de Grenoble prépare elle-même, pour le mois d'avril prochain, de grandes fêtes en vue de célébrer dignement le centenaire d'Hector Berlioz.

Elle érigea, à cette occasion, une statue au grand compositeur, due au ciseau d'un artiste Dauphinois.

Je souhaite que la ville de Grenoble puisse grouper autour de ce monument les illustrations du monde artistique et littéraire, dont la présence rehausse l'éclat de la belle manifestation d'aujourd'hui.

Elle serait particulièrement heureuse de pouvoir rendre aux représentants de la Principauté monégasque l'accueil si courtois dont ses propres représentants sont ici l'objet, et dont ils garderont une profonde reconnaissance.

Quand les derniers bravos ont retenti, S. A. S. le Prince Albert se lève et venant devant le monument coupe, avec les ciseaux que lui présente M. Raoul Gunsbourg, le fil qui retient le voile du monument. Celui-ci apparaît aussitôt dans toute la blancheur immaculée du marbre; l'orchestre attaque la *Marseillaise*, et toute l'assistance pousse une acclamation d'allégresse, répercutée par les cris de la foule massée derrière les barrières de l'enceinte réservée.

Le Prince Albert avec LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Radolin et les personnes de leur entourage viennent admirer de près l'œuvre sculpturale de M. Bernstramm, auteur du buste, et de M. Paul Roussel, auteur du piédestal. La tête de Berlioz, au profil tout à la fois énergique et délicat, à l'expression un peu amère, au front génial surmonté d'une belle chevelure bouclée, est merveilleusement modelée. Très gracieux, d'autre part, le haut-relief du piédestal reproduisant les trois principaux personnages de la *Damnation de Faust*. Les deux artistes, au ciseau duquel est dû le monument, sont à juste titre très vivement félicités.

Le *Symphonie triomphale* de Berlioz, exécutée par l'orchestre, termine cette cérémonie d'inauguration, qui a été favorisée par le beau temps.

Dans la soirée, de féeriques illuminations ont fait resplendir les abords du nouveau monument. Depuis la Poste jusqu'au Théâtre, une voûte de feu et deux splendides arcs de triomphe décoraient l'avenue de Monte Carlo; les terrasses du Casino et surtout la façade Garnier, dont les cordons de lampes électriques profilaient, depuis la base jusqu'au sommet des tourelles, les lignes architecturales, étaient d'un effet magique. Quant au buste de Berlioz, il resplendissait sous la projection d'un puissant jet de lumière électrique tombant du faite du Théâtre.

Et pendant qu'une nombreuse affluence de population monégasque et d'étrangers contemplaient ces merveilles extérieures, un public de choix comprenant l'élite mondaine et artistique de tout le littoral se pressait dans la salle de théâtre et acclamait la *Damnation de Faust*. On trouvera plus loin le compte rendu de cette mémorable représentation à l'issue de laquelle S. A. S. le Prince Albert, auquel revient l'honneur d'avoir protégé l'organisation de cette apothéose de Berlioz, a été l'objet d'une manifestation aussi enthousiaste que spontanée de la part de la foule massée à la sortie du théâtre.

Dimanche soir, à l'occasion de la solennité artistique de la veille, une réception a eu lieu au Palais, réception à laquelle assistaient les hôtes de S. A. S. le Prince Albert, ainsi que les diverses personnalités venues à Monaco pour assister à l'inauguration du monument de Berlioz, les fonctionnaires civils et militaires avec leurs familles, le corps consulaire et un grand nombre d'invités comprenant les principales notabilités de la région et de la colonie étrangère.

Dès dix heures, cette foule élégante se presse dans les salons, admirablement ornés de fleurs rares, hortensias, azalées, orchidées et roses, émergeant de massifs de verdure disposés dans les embrasures des fenêtres, autour de la cheminée monumentale et sous le dais de la salle Grimaldi. Des girandoles électriques projettent une lumière éblouissante dans les salles et font ressortir les toilettes féminines et les uniformes.

Quelques instants après dix heures, S. A. S. le Prince fait Son entrée en compagnie de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Radolin; Il porte en l'honneur de Son hôte, le Grand Cordon de l'Aigle rouge. L'orchestre exécute l'*Hymne Monégasque*,

puis le Prince Albert S'entretient successivement avec un grand nombre de Ses invités et particulièrement avec ceux qui ont, par leur présence, rehaussé l'éclat de la journée de la veille.

Une vive animation n'a cessé de régner au cours de cette brillante réception, durant laquelle l'orchestre de Monte Carlo a interprété les plus gracieux morceaux de son répertoire. Un somptueux buffet avait été dressé dans la grande salle à manger.

La réception a pris fin vers minuit et demi.

Mercredi dernier, a eu lieu la seconde séance de l'Institut International de la Paix, consacrée à des détails d'organisation intérieure, et au premier examen des publications qui vont être entreprises.

Il a été décidé que l'Institut sera prochainement ouvert au public, l'après-midi, de deux à quatre heures. La bibliothèque et les collections sont encore à l'état rudimentaire. Mais il y a tout lieu de penser qu'elles s'enrichiront rapidement. Et, dès maintenant, on y trouvera d'utiles enseignements, et le nouvel Institut sera, pour notre ville, une intéressante attraction de plus.

A ajouter à la liste des vingt-huit membres étrangers que nous avons publiée la semaine dernière :

M. Thomas Heftye, capitaine du génie de l'armée norvégienne, à Bryn, par Christiania, et M. Edwin D. Mead, homme de lettres, à Boston.

Jeudi soir, 5 mars, la Société Médicale de Monaco a tenu, dans son local habituel des Thermes Valentia, une importante séance qu'a daigné présider S. A. S. le Prince Albert, en sa qualité de Président d'Honneur.

En dehors des membres de la Société au grand complet, ont pris part à cette réunion quelques célèbres médecins étrangers: le professeur Huchard, le docteur Henri de Rothschild, le docteur Balestre, chef du service de l'hygiène de la ville de Nice, et le docteur Hausen.

Après quelques mots de bienvenue adressés aux invités par le docteur Vivant, président annuel de la Société Médicale, la parole a été donnée au docteur H. de Rothschild, pour une conférence sur un sujet où sa compétence est hors de pair : le lait.

Pendant une heure, le savant docteur a tenu son auditoire sous le charme; avec une simplicité parfaite et une documentation très serrée, il a exposé l'état actuel de la question du lait envisagée au point de vue scientifique.

Il a montré quelles conséquences inéluctables découlent des doctrines de Pasteur pour l'industrie du lait. Ce liquide, nutritif par excellence, n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Il ne sert pas qu'à nourrir l'homme : sa richesse en matériaux et en sels en fait un admirable milieu de culture pour tous les microbes.

Les microbes peuvent provenir de la vache elle-même (tuberculose, fièvre aphteuse, etc.); ils peuvent être apportés par les mains, la salive ou l'expectoration des gens préposés à la traite (diphthérie, scarlatine, etc.); ils peuvent provenir des poussières de fumier (bacterium coli-agent des diarrhées) ou être véhiculés par l'eau employée au lavage des mains ou ustensiles, comme par celle qui sert trop souvent à baptiser le précieux liquide (fièvre typhoïde); enfin les microbes peuvent venir de germes en suspension dans l'air (germes de l'acétification) — on dit alors que le lait tourne.

Après avoir fait défiler sous les yeux de ses auditeurs tous les dangers qui découlent de ces différentes sources, le savant conférencier a énuméré les moyens indiqués par la science pour rendre le lait inoffensif. Ces moyens se réduisent à deux principaux : 1° la pasteurisation (lait porté à 80° environ et brusquement refroidi); 2° la stérilisation, procédé plus parfait, puisque la stérilisation, qu'elle se fasse dans la famille, au bain-marie (à 98°) avec l'appareil si connu de Soxhlet-Budin, ou qu'elle se pratique en grand comme dans l'industrie (de 104° à 110°), assure la destruction non seulement des germes dangereux, mais de leurs spores ou graines : le lait se conserve ensuite presque indéfiniment.

On voit, par cet exposé succinct, l'importance capitale qui s'attache, non seulement à la qualité du lait, mais à sa manutention. Ce n'est pas seulement l'aliment des enfants, c'est souvent un médicament (maladies du rein, du foie, de l'intestin, du cœur, etc.) On ne saurait donc trop remercier le docteur H. de Rothschild d'avoir contribué à attirer l'attention de son auditoire sur les dangers qu'offre le lait, tel qu'il est présenté en vente courante dans la plupart des villes, et il y a tout lieu d'espérer que cet enseignement portera ses fruits.

Après lui, le professeur Huchard, avec cette verve,

cette précision, et cet esprit logique que l'on admire dans ses livres comme dans ses conférences célèbres de l'hôpital Necker, et qui lui ont acquis une renommée universelle, a traité une question du plus haut intérêt pour la plupart des habitants des villes : « le régime alimentaire chez les arthritiques ».

Les arthritiques sont légion, et les conditions de la vie moderne, qui font diminuer les occasions de prendre un exercice suffisant tout en multipliant les occasions de trop manger, ont donné aux paroles de l'éloquent professeur un caractère d'actualité saisissante.

L'essoufflement pendant la marche, le mauvais sommeil, les palpitations de cœur, la migraine, les douleurs rhumatismales ou névralgiques, etc. sont autant de symptômes d'un empoisonnement chronique.

Et à quoi est dû cet empoisonnement ?

A l'abus de la viande.

Nous mangeons trop de viande, surtout au repas du soir.

Sans doute, le tabac et l'alcool, surtout à haute dose, sont dangereux; mais l'usage répété de la viande n'est pas moins dangereux pour le civilisé qui fait peu d'exercice physique.

Arthritiques, que vous soyez vieux ou jeunes, voulez-vous guérir ? Suivez les préceptes du professeur Huchard et son exemple.

Au repas de midi, mangez ce qui vous plaira; mais au repas du soir, ne mangez ni viande ni poisson, ou mangez-en peu, nourrissez-vous de laitage, d'œufs, de légumes, de farineux, de fruits, buvez de l'eau et du lait (n'oubliez pas que le lait est un contre-poison), buvez peu de vin, car lui aussi est un aliment riche; faites de l'exercice, respirez de l'air pur, prenez des bains de lumière, et vous verrez vos misères, sinon disparaître complètement, du moins s'atténuer et vous laisser une existence supportable.

Malheureusement, il est à craindre que la mode des grands dîners, ces empoisonnements en bonne compagnie, comme les appelle spirituellement l'illustre professeur, dure aussi longtemps que celle des corsets et des robes à traîne, ces balayeuses brevetées par nos couturières en renom pour transporter à domicile les microbes des rues.

Du moins, le professeur Huchard aura eu la satisfaction d'avoir convaincu son auditoire, et d'avoir jeté une semence féconde dans un terrain bien préparé.

S. A. S. le Prince Albert, après avoir témoigné sa satisfaction en termes émus aux deux illustres conférenciers, a déclaré la séance terminée et s'est retiré vers 11 heures du soir.

La Fête annuelle de charité, donnée sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert de Monaco, et avec le bienveillant concours de la Société des Bains de Mer, par le Comité de bienfaisance de la Colonie française, au profit de sa caisse de secours, a été reportée à après-demain jeudi 12 mars.

Le beau programme de cette fête, qui, comme les précédentes années, aura lieu au théâtre et dans l'atrium du Casino de Monte Carlo, luxueusement ornés pour la circonstance, comprend trois principaux éléments de succès : 1° une représentation de gala, composée du quatrième acte d'*Otello* de Verdi, avec M. Tamagno et M^{lle} Lola Beeth, — du premier acte d'*Hamlet* d'Ambroise Thomas, avec MM. Renaud et Fournets, — enfin, de fragments importants d'*Hérodiade* de M. Massenet, avec M^{lle} Emma Calvé, (orchestre dirigé par MM. Léon Jehin et Arturo Vigna); 2° un grand bal, dans l'atrium du Casino, avec orchestre sous la direction de M. Bourdarot; 3° une kermesse, avec tombola, kiosques de jouets, de champagne, bonbons, etc., terminée par le tirage de la loterie, dont le gros lot, généreusement offert par M. le duc de Dino, président du Comité de bienfaisance de la Colonie française, consiste en un magnifique service de table de 277 pièces en argent massif, gros lot échangeable, au gré du gagnant, contre une somme de 5,000 francs.

Le prix des places, pour la représentation de gala et le bal, est fixé à 60, 40 et 20 francs; l'entrée seule au bal, à 10 francs.

Le Comité de la fête nous informe, en outre, qu'un train spécial partira de Monte Carlo pour Nice, à 3 heures du matin, avec arrêt à La Turbie, Beaulieu et Villefranche.

Le Comité de la Société des Régates, dans sa séance de mardi dernier, a renouvelé son bureau, qui est ainsi composé :

MM. Louis Néri, président;
Alexandre Noghès, vice-président;
Michel Gastaud, trésorier;
Charles Xhrouet, secrétaire.

Les Régates internationales de Monaco qui seront, cette année, particulièrement brillantes si on en juge par le nombre de yachts déjà engagés,

sont fixées aux 22 et 23 mars courant. Le 24 mars aura lieu la croisière finale, Monaco-Menton et retour, à laquelle prendront part les yachts qui auront participé aux deux journées de régates.

M. Foccart, propriétaire, villa Auguste, à Monte Carlo, a fait parvenir au Secrétariat du Palais la somme de cinq cents francs pour être distribuée aux indigents de la Principauté.

Des remerciements ont été adressés au généreux donateur.

Au Concert Classique de jeudi dernier, qui a commencé par une impeccable exécution de la délicieuse *symphonie en ut majeur* de Beethoven, M. Léon Jehin avait consacré toute la seconde partie du programme à Wagner qu'il affectionne particulièrement et dont il nous a fait goûter quelques-unes des plus admirables pages. Ce fut successivement le suave prélude de *Lohengrin* qu'on ne peut se lasser d'entendre, la fort intéressante *Siegfried-Idyll* que le maître allemand composa pour fêter la naissance de son fils, et des fragments de *Tristan* avec le concours de M^{me} Adiny qui chanta avec autant de style que de brio l'air superbement tragique de la Mort d'Yseult, et aussi la touchante prière d'Elisabeth du *Tannhäuser*.

Dimanche après-midi, au Concert Moderne, deux autres artistes, également de grand talent, ont alterné avec les excellentes exécutions orchestrales dirigées par M. Jehin : ce fut d'abord M. Edmond Risler, qui est un des premiers pianistes de ce temps et auquel les dilettanti de Monte Carlo ont été heureux de faire le plus chaleureux accueil; puis M^{me} Ricci de Paz, une cantatrice à la voix fraîche et pénétrante à laquelle le public n'a pas ménagé les applaudissements. Parmi les morceaux symphoniques interprétés à ce concert, notons la brillante ouverture du *Carnaval Romain* de Berlioz que l'actualité de la fête de son centenaire fit acclamer avec plus d'enthousiasme que jamais.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

Sous le haut patronage de S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

LA DAMNATION DE FAUST, légende dramatique en 4 actes et 10 tableaux, musique d'Hector Berlioz, adaptée à la scène par M. Raoul Gunsbourg.

Distribution : Marguerite, M^{lle} Emma Calvé; Faust, M. TAMAGNO; Méphistophélès, M. RENAUD; Brander, M. CHALMIN; un buveur, M. GIRÈRE; deuxième buveur, M. BORIE; première sylphe, M^{lle} CARMON; deuxième sylphe, M^{lle} HEIDENREICH; une voix, M^{lle} FORÈRE.

Ballet aérien par M. Heidenreich; décors de M. Visconti; Maitresse de ballet, M^{lle} Adelina Gedda; Chef machiniste, M. Kranich.

La *Damnation de Faust*, magnifiquement interprétée par M^{lle} Emma Calvé, la Marguerite des Marguerites; par M. Tamagno, dont la voix formidable donne au personnage de Faust une vigueur sans précédent, et par M. Renaud, un génial Méphistophélès — le génie du Mal gagne au génie de l'artiste — a été l'heureux couronnement des fêtes données, sous la haute présidence de S. A. S. le Prince Albert, en l'honneur du grand compositeur français.

Le buste de Berlioz, œuvre de M. Léopold Bernstamm, sur un joli piedestal de M. Paul Roussel, avait été solennellement inauguré, l'après-midi, par le Prince, au milieu d'une énorme affluence. Le triomphe, le soir, de la *Damnation de Faust*, fut la digne apothéose artistique de cette superbe fête de l'art français.

On sait déjà combien fut grand, ici, le succès de cette œuvre, depuis qu'elle a été adaptée à la scène par M. Raoul Gunsbourg.

Reviendrons-nous sur la richesse de sa langue musicale, la variété de ses tableaux éblouissants, la conception profondément fantastique de la figure de Méphistophélès, fatalement passionnée de Faust et idéalement poétique de Marguerite? Le nombre des pages sublimes de cette partition — disions-nous, l'année dernière, à pareille époque, et dans les colonnes de ce même journal — est considérable : la Marche hongroise, d'une couleur instrumentale éclatante, marque déjà d'une empreinte lumineuse toute la première partie.

L'invocation de Faust à la mort libératrice, dans la suite, est poignante; extraordinaire, le passage de la fête de Pâques, d'un remarquable sentiment mystique.

Ainsi, nous passons de merveille en merveille. Avec quel enchaînement logique on est amené, par

une série d'émotions, de l'air des Roses et du cœur de la Séduction, à la danse des Sylphes !

Les chœurs des soldats et des étudiants, d'une mélodie si originale, frappent, surtout dans leur fusion, à la fin de l'acte.

L'acte suivant est puissamment dominé par l'idylle amoureuse entre Faust et Marguerite : le chant du premier, d'un grand élan d'âme, soupire délicieusement l'amour avec tout son martyre ; celui de Marguerite, d'un sentiment extrêmement délicat, ouvre l'âme à la félicité suprême et troublante.

Voici encore des pages tour à tour exquises, sublimes, originales, impitoyables, effrayantes : le menuet, après la sérénade de Méphistophélès, le second duo entre Faust et Marguerite, le trio entre les deux amants et l'Esprit du mal. L'abandon de Marguerite, son délire et sa désolation sont exprimés par un gémissement de violons d'un effet irrésistible.

Et les beautés de l'inspiration vont, d'enchantement en enchantement, jusqu'au bout.

Quelle profonde idée philosophique et quelle science musicale étonnantes dans l'invocation à la Nature !

Au nombre des passages d'une grande perfection descriptive, il faut compter la scène au cours de laquelle Méphistophélès condamne Faust.

Le génie fantastique de Berlioz couronne son œuvre immortelle avec cette course à l'abîme, dont l'exécution est aussi audacieuse que son impression est terrifiante.

Le tempérament de Berlioz se retrouve tout entier dans cet ouvrage de grand style, à l'instrumentation débordante de merveilleux effets inattendus, hardis, et, en tout cas, portant toujours l'empreinte de l'originalité classique.

Notre public, extasié, a couvert de ses ovations enthousiastes les pages capitales que nous venons de rappeler plus haut.

Un choix, des plus heureux, groupe dans les différents rôles, des artistes de talent dont les belles voix se fusionnent à merveille avec les sonorités de l'orchestration. Nous avons déjà nommés les principaux représentants d'une admirable pléiade :

M. Tamagno, dans l'incarnation de Faust, n'est plus, ici, évidemment, le même incomparable artiste que nous avons admiré en Otello, en Guillaume Tell ; et pourtant ce merveilleux ténor, qui compte d'innombrables succès à son actif, ne pouvait mieux surmonter les difficultés d'une diction française, ni mieux fouiller un rôle exigeant la plus haute intensité d'expression. Ce rôle est vécu d'un bout à l'autre. Nous nous associons donc aux braves enthousiastes obtenus par ce vaillant chanteur, dont l'organe, d'une puissance unique, fait courir des frissons et soulève le public.

M^{lle} Emma Calvé, dont les rares qualités de cantatrice et de tragédienne lyrique sont connues, évoque jusqu'à l'illusion de la réalité la figure délicieusement poétique de Marguerite, qu'elle chante avec un art vocal parfait et un style très châtié. Son succès n'a pas été moins grand que ses précédents triomphes : elle a été acclamée avec frénésie après la romance du Roi de Thulé, au troisième acte, et, à plusieurs reprises, rappelée. Une longue ovation saluait l'exquise comédienne à la fin du monologue du dernier acte.

M. Renaud s'est couvert de lauriers dans le personnage difficile, entre tous, de Méphistophélès. Il n'a pas peu contribué au succès colossal de l'œuvre.

Vous dirai-je, une fois de plus, que depuis que je fréquente le théâtre, je n'ai pas souvenance d'avoir entendu chanter et jouer un rôle important avec d'aussi extraordinaires qualités de comédien et de chanteur que celles dont ce superbe baryton est doué ?

M. Renaud a été particulièrement fêté et rappelé pendant le cours de la soirée. Il a été le Méphistophélès inspiré par la conception même de Goethe, avec toutes les éloquences de cette création profondément philosophique, sardoniquement et mordamment caractéristique.

M. Chalmin, à l'allure qui convient au rôle épisodique de l'ivrogne Brander, s'est fait vivement applaudir en chantant de façon originale la *Chanson du rat*.

Et dans cette soirée, les chœurs ont eu encore un plus large droit à nos éloges. Admirablement stylés, ils ont, en effet, contribué par leur vie et leur vigueur exceptionnelles, à la parfaite interprétation de la *Damnation de Faust*, dont l'exécution orchestrale, sous la direction de M. Léon Jehin, a été supérieure.

Le ballet, fort bien réglé et délicieusement dansé, a eu un très vif succès ; et ce que nous ne saurions oublier, ce sont les costumes des ballerines, d'un goût exquis, habilement confectionnés, qui nous permettent d'envoyer de sincères compliments aux doigts de fée qui les ont si artistement dessinés.

Somptueuse mise en scène, décors splendides.

L'idée de proclamer une fois de plus, à Monte Carlo, le puissant génie d'Hector Berlioz, en produisant son chef-d'œuvre, ne pouvait venir qu'à un

véritable artiste, plein d'initiative et de feu sacré. Aussi la presse loue-t-elle le zèle infatigable de M. Raoul Gusbourg en même temps que l'heureux patronage de S. A. S. le Prince de Monaco.

Qu'il nous soit permis de mêler notre voix reconnaissante à ce long hosanna.

Honneur donc à cette noble impulsion qui devait aboutir au plus franc et plus complet triomphe de la *Damnation de Faust*.

FERNAND PLATY.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Mardi 7 Avril 1903**, à 2 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1902-1903.

Rapport des Commissaires.

Approbation des comptes, s'il y a lieu.

Fixation du dividende.

Nomination du Directeur Général.

Nomination des Commissaires des Comptes.

VENTE AUX ENCHÈRES

par suite de liquidation volontaire de Société

Le mercredi 25 mars, à 2 heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

VENTE AUX ENCHÈRES d'une maison de rapport

DÉNOMMÉE :

IRIS-VILLA

située à Monte Carlo, boulevard du Nord, en face du chemin de fer de la Turbie, élevée sur caves, d'un sous-sol, rez-de-chaussée, entresol, deux étages et mansardes.

Vue magnifique sur la mer et jardins du Casino, droit de servitude.

Rapport annuel : 20,500 francs.

Mise à prix : 275,000 francs.

Jouissance : 1^{er} avril 1903.

On traiterait de gré à gré, avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

M. Ange TODESCHINI, tâcheron maître-maçon à Monaco, 3, avenue de la Gare, a l'honneur de prévenir le public que l'association **Strobietto-Todeschini** étant dissoute volontairement depuis le 23 novembre 1902, il reste seul à continuer l'entreprise dont s'agit.

Signé : Ange TODESCHINI.

Entreprise générale des Travaux du Port de Monaco

Publication d'acte modificatif de l'acte de Société

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

1^o Monsieur Philippe FONTANA ;

2^o Monsieur Michel GAMBA ;

3^o Monsieur Frantz BULGHERONI ;

4^o Monsieur Ido BULGHERONI,

Tous entrepreneurs de travaux publics, demeurant à Monaco,

A été convenu ce qui suit :

A la suite de la retraite de Messieurs VATICAN et CALORI, par la cession de leur part sociale, dans la Société en nom collectif FONTANA, BULGHERONI, VATICAN et C^{ie}, pour l'entreprise des travaux du port de Monaco, à Messieurs Philippe FONTANA et Michel GAMBA, suivant acte sous seing privé en date à Monaco de ce jour (vingt-sept février mil neuf cent trois), la Société continue son existence entre les quatre associés restant, Messieurs Phi-

lippe FONTANA, Michel GAMBA, Frantz BULGHERONI et Ido BULGHERONI, mais l'acte constitutif de ladite société, acte sous seing privé en date à Monaco du trois septembre mil neuf cent un, enregistré à Monaco, le même jour, f^o 23, c^{es} 5 et suivantes, reçu trois francs (signé Carrara), sera modifié ainsi qu'il suit :

L'article 4 sera ainsi remplacé. — La raison et la signature sociales sont : FONTANA, GAMBA et BULGHERONI frères.

Le paragraphe 3 de l'article 5 sera rectifié comme il suit. — « Tous engagements, tous reçus et généralement toutes pièces ayant pour objet une somme ou « une valeur supérieure à mille francs devront être « signés par trois des associés. » (Le reste du paragraphe est supprimé.)

Le paragraphe 4 du même article deviendra l'article 6 et se terminera ainsi : « Par tous les associés et avec leurs signatures. »

L'article 6 est supprimé en entier.

Les deux premiers paragraphes de l'article 10 seront ainsi remplacés. — « Le capital social est fixé à la somme « de trois cent mille francs fournie en numéraires, un « tiers par Monsieur Fontana, un tiers par Monsieur « Gamba, un sixième par Monsieur Frantz Bulgheroni « et un sixième par Monsieur Ido Bulgheroni ; le tout « entièrement versé. »

Les associés devront fournir dans les mêmes proportions et au delà de leur apport en société les sommes qui pourraient devenir nécessaires pour la bonne marche des affaires.

Le paragraphe 2 de l'article 15 sera ainsi remplacé. « Les bénéfices constatés par cet inventaire déduction « faite des frais généraux appartiendront aux associés, « savoir : un tiers à Monsieur Fontana, un tiers à « Monsieur Gamba, un sixième à Monsieur Frantz « Bulgheroni et un sixième à Monsieur Ido Bulgheroni. »

Tous les autres articles et paragraphes de l'acte de société continuent d'avoir leur effet entre les soussignés.

Les présentes seront enregistrées et publiées conformément aux articles 49 et suivants du Code de Commerce. Fait quadruple à Monaco, le vingt-sept février mil neuf cent trois.

Lu et approuvé :
signé : Philippe FONTANA.

Lu et approuvé :
signé : Michel GAMBA.

Lu et approuvé :
signé : Frantz BULGHERONI.

Lu et approuvé :
signé : Ido BULGHERONI.

Enregistré à Monaco, le deux mars 1903, f^o 97 R^e, c^{es} 3 et suivantes. Reçu un franc.

(signé) CASSERAU.

Une copie de l'acte modificatif ci-dessus, certifiée conforme par les associés, a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le 6 mars courant, pour être transcrite et affichée conformément à la loi.

Il est ici rappelé qu'un extrait de l'acte de Société, en conformité des articles 49 et suivants du Code de Commerce, a été publié dans le *Journal de Monaco* du 10 septembre 1901, et qu'une copie dudit acte a été déposée au Greffe du Tribunal Supérieur, le 4 septembre 1901.

Monaco, le 10 mars 1903.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE SUR SAISIE

Le lundi 16 mars 1903, à deux heures de l'après-midi, au **Victoria Oyster Bar**, sis à Monte Carlo, boulevard du Nord, villa des Lauriers, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'un matériel de Bar, consistant en : billard, comptoir, glaces, étagères, chaises, et de vins fins et liqueurs.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco,
2, rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION AMIABLE

Le jeudi 12 mars 1903, à 2 heures du soir, en l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire, de la

MAISON ROSTICHER

sise à Monte Carlo, passage Grana, élevée sur sous-sol d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec jardin, le tout d'une superficie de 459 mètres carrés environ.

Lavoir, eau, gaz, tout-à-l'égout.

Mise à prix : 55,000 francs.

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire.